



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE



CPR INVEST – CLIMATE ACTION

INVESTIR, C'EST AUSSI AGIR

SEPTEMBRE 2020

Le label LuxFLAG ESG est attribué pour une période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris
Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 -
75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00

ACTIONS

Document promotionnel à destination des investisseurs professionnels et non-professionnels

LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE : ENJEU
CRUCIAL DU 21^{ÈME}
SIÈCLE

UN UNIVERS TOUS
PAYS ET SECTEURS
POUR ENCOURAGER
LES BONNES PRATIQUES
PARTOUT ET PAR TOUS

UNE APPROCHE
RESPONSABLE EN
COLLABORATION AVEC
UNE ONG RECONNUE

AGIR MAINTENANT POUR LE CLIMAT, C'EST AGIR POUR LE FUTUR DE L'HUMANITÉ

Il y a urgence ! La température terrestre se réchauffe à une vitesse sans précédent. La NASA indique que depuis 2001, la planète a connu 16 des 17 années les plus chaudes jamais enregistrées depuis la fin du 19^{ème} siècle.

Les conséquences sur la vie humaine et les écosystèmes naturels sont d'une extrême gravité. Elles pourraient devenir irréversibles si rien n'est fait.

LES ENTREPRISES ONT UN RÔLE CENTRAL À JOUER DANS L'ACTION CLIMATIQUE

La raison de ce réchauffement ? L'augmentation mondiale des émissions de gaz à effet de serre, qui ont plus que doublé depuis 1990, liées à l'utilisation de combustibles fossiles et aux procédés industriels.

Les entreprises sont donc au premier rang de la lutte contre le réchauffement climatique, en engageant les efforts nécessaires pour réformer leurs activités.

L'ACTION CLIMATIQUE EST AU CŒUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'action climatique est un enjeu prioritaire des prochaines décennies. A ce titre l'ONU en a fait l'un de ses Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

L'Accord de Paris, signé en 2015, formule l'objectif de contenir la hausse mondiale des températures à 2°C au-dessus des niveaux pré-industriels et de fournir les efforts destinés à réduire encore cette hausse à 1,5°C.

Source : Nations Unies

CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris
Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 -
75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00



+0,85°C

Augmentation de la température
moyenne mondiale entre 1880 et 2012



-1 million km²

Diminution de l'étendue de la banquise
de l'Arctique par décennie depuis 1979



+19 cm

Augmentation du niveau moyen de la
mer en un siècle

 **OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



COP21 • CMP11

PARIS 2015

UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

ACTIONS

CPR INVEST - CLIMATE ACTION

Investir, c'est aussi agir

cpr

asset
management

CPR Invest – Climate Action a pour objectif de surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter leur impact sur le changement climatique. L'objectif d'investissement est de s'aligner sur l'Objectif de développement durable (ODD) des Nations Unies relatif au défi climatique.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les titres de sociétés de tous pays, de tous secteurs et de toutes capitalisations.

Inclure tous les secteurs et tous les pays,
pour encourager tous les efforts, et notamment ceux des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre



UNE APPROCHE ORIGINALE DE LA THEMATIQUE DU CLIMAT

Afin de sélectionner les sociétés les mieux placées pour faire face au changement climatique, l'équipe de gestion s'appuie sur les données du CDP, organisation non-gouvernementale (ONG), spécialisée dans la fourniture d'informations relatives à l'environnement.

En outre, l'équipe de gestion intègre une approche durable supplémentaire en excluant les sociétés sur la base de critères ESG* et de controverses**.



Avec une approche durable

basée sur les données fournies par une ONG et la prise en compte de critères ESG

LES RISQUES

- Risque de perte en capital
- L'investissement dans un univers de valeurs préalablement filtrées n'assure pas aux investisseurs de bénéficier de l'intégralité de la croissance des marchés actions
- La variation du cours des actions (y compris pour les petites capitalisations et dans les pays émergents) peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds
- En raison de sa composition et de sa stratégie, le fonds peut connaître une volatilité élevée, ce qui peut entraîner, sur de courtes périodes, des fluctuations de la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse

LES AVANTAGES

- Une thématique qui va transformer durablement notre économie, et nos vies
- Un partenariat avec une ONG spécialisée dans les questions environnementales
- Un univers d'investissement tous pays, tous secteurs, pour ne négliger aucun effort
- Une sélection de valeurs basée sur une approche durable et sur les plus fortes convictions de l'équipe de gestion

*Les critères Environnement, Social et Gouvernance (ESG) permettent d'évaluer la responsabilité des sociétés vis-à-vis de l'environnement, de leurs employés et au travers de la structure de la Direction. Ces notations sont internes. **Les controverses sont des rumeurs ou scandales qui affectent négativement la réputation des sociétés qui y sont associées. L'indicateur de controverse est fourni par un prestataire externe.

CPR INVEST - CLIMATE ACTION

Investir, c'est aussi agir

cpr

asset
management

CARACTERISTIQUES JURIDIQUES ET PROFIL DE GESTION

| | |
|--|---|
| Statut | Compartiment de droit Luxembourgeois de la SICAV – Société d'Investissement à Capital Variable - CPR INVEST (durée de vie illimitée) |
| Société de gestion | CPR Asset Management |
| Indice de référence | Aucun (gestion active sans référence à un indice) Indice utilisé <i>a posteriori</i> à titre de comparaison : MSCI All Country World (MSCI ACWI) Net Total Return en EUR (dividendes net réinvestis) |
| Devise de référence | EUR |
| Durée minimum de placement recommandée | Supérieure à 5 ans |

CARACTÉRISTIQUES COMMERCIALES

| | Action A EUR-Acc | Action AICI EUR-Acc |
|---|--|---------------------|
| Création | 07/12/2018 | 09/08/2019 |
| Code ISIN | LU1902443420 | LU2035460927 |
| Affectation du résultat | Capitalisation | |
| Frais de gestion annuels maximum | 1,40 % | |
| Frais administratifs maximum | 0,30 % | |
| Commission de performance | 15 % TTC de la performance au-dessus de celle de l'Indice de référence, dans la limite de 2 % de l'actif net | |
| Frais courants (au 31/12/2019) | 1,95 % TTC de l'actif net moyen | |
| Minimum de souscription initiale/suivante | 1 fraction d'action / 1 fraction d'action | |
| Frais d'entrée / frais de sortie | 5,00 % / Néant | |

RISQUES

| | |
|------------------------------|--|
| Risque de perte en capital | Oui |
| Risque lié au marché actions | Oui (y compris petites capitalisations et marchés émergents) |
| Risque de contrepartie | Oui |
| Risque de liquidité | Oui |
| Risque de change | Oui (y compris pays émergents) |

| | | | |
|-------------------------------|---|-------------------|---|
| Echelle de risque selon DICI* | Risque plus faible, Rendement potentiellement plus faible | ← 1 2 3 4 5 6 7 → | Risque plus élevé, Rendement potentiellement plus élevé |
|-------------------------------|---|-------------------|---|

*Le fonds a un niveau de 6 depuis le 02/07/2020. Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps. Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription. Ces informations doivent être complétées par le prospectus disponible sur le site cpr-am.com ou sur simple demande auprès de CPR AM.

Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Toutes les informations présentées sont réputées exactes à **septembre 2020**. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus de l'OPC cité dans ce document. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site www.cpr-am.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris
Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 -
75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00

ACTIONS

Document promotionnel à destination des investisseurs professionnels et non-professionnels